L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.

MARDI (MATIN) 6 DECEMBRE 1831.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 6 décembre.

Nous sommes autorisés à annoncer que M. BERNARD MARIGNY est candidat pour la place de représentant de la paroisse d'Orléans, en remplacement de M. Fréret, démissionnaire.

Le courrier de la Mobile n'est pas arrivé hier. Le dénument absolu de nouvelles et la grande quantité d'avis de commerce dont nous sommes surchargés, nous mettent dans l'impossibilité de pouvoir donner beaucoup d'intérêt à la partie politique de notre feuille. En outre, une autre circonstance nous oblige a réclamer l'indulgence du public; quelques uns de nos ouvriers sont malades, et entr'autres, le prote de cet établissement; il en résulte que nous sommes forcés de renvoyer à demain la publication de plusieurs articles qui avaient été préparés notre numéro de ce jour.

(COMMUNIQUÉ.)

LA GAZZA LADRA.

L'annonce de ce chef d'œuvre de Rossini avait fait le plus grand plaisir à tous les amateurs de musique; une foule immense remplissait notre belle salle de spectacle de bonne heure dimanche dernier, et tout le monde attendait avec impatience le roulement du tambour, signal du commencement de l'ouverture de cette superbe pièce.

Un profond silence régnait: enfin le tambour roule, et, tressaillant de plaisir, j'attends le trille du quatrième tems de la mesure. Mais quelle surprise extrême, pas un instrument a vent d'accord! Une clarinette piaillante, rien que d'un demi ton (plus ou moins) trop bas; quel désappointement!

Ceci, je l'avoue, a diminué de beaucoup mon attente pour le reste de la pièce, puisque la première clarinette joue un très grand rôle dans tout l'opéra; et on ne prendra pas la critique suivante comme le résultat d'un espoir trop exalté, mais comme le fruit d'une espérance deçue.

Nous n'avons rien à reprocher à Mme. Paradol—elle est toujours la même; petit Jacques ou Fénéila, elle est aussi intéressante qu'intelligente, et nous sommes enchantés de la revoir parmi nous.

Quant à Ninette—c'est une artiste····parce qu'il n'y en pas d'autre; elle a fait, sans le vouloir, tout ce qu'il fallait pour nous déplaire.—La belle Cavatine: "*Di piacer mi balza il cor*" a été on ne peut plus mal chantée······avec une monotonie parfaite, et, nous en sommes sûr, en *n'éprouvant rien en ce moment!* si ce n'est un froid glacial. La scène de l'arrestation a été meilleure; mais elle est si commune au théâtre qu'il n'aurait pas été pardonnable de la manquer. Nous souhaitons plus d'âme à Mme. St. Clair et plus d'accord avec l'orchestre, *in nomine patris, et filii et* SPIRITÛS SANCTI. *Amen!*

Quoique musicien M. Curto ne chante pas toujours avec goût; sa voix n'est pas travaillée, et son intonation est quelquefois fausse. Toutefois, il y a là de l'étoile, mais il faudrait un travail assidu et constant.

Poirat est toujours le même, la langue un peu épaisse; mais du reste on ne saurait rien lui reprocher, et tout en nous abstenant de chanter ses louanges, nous lui rendrons cette justice qu'il fait ce qu'il peut.

M. Deschamps est toujours fort enrhumé.

En résumé, notre orchestre est ce qu'il y a de mieux au Théâtre, et habilement dirigé comme il l'est par M. Paradol, il serait, avec une bonne première clarinette, tout à-fait passable.

On nous flatte du doux espoir de voir représenter ici les *Noces de Figaro*, par l'immortel Mozart; l'entreprise est gigantesque. Nous recommendons beaucoup de répétitions et d'étude; sans cela le pauvre Figaro pourrait bien rester garçon. M. P. G.

EXTÉRIEUR.

CANADA.

QUEBEC, 7 nov.

A une assemblée générale des etudians en droit de Québec, aspirant aux professions d'avocat et de notaire, tenue à la cour de justice, vendredi le 4 du courant, suivant convocation par notices circulaires en date du 3 du courant, les résolutions suivantes ont été unanimement adoptées:

MM. D. D. DORMAN, président,
BOWEN, vice prési ent,
P. WINTER, secrétaire,

Résolu.—1o. Que l'état de l'enseignement de la jurisprudence chez un peuple n'est pas d'un moindre intérêt que la législation elle même et que conséquemment, l'ordre et la regularité dans cette étude est de la plus haute importance, vu les grandes difficultés que les étudians en droit ont à surmonter.

2o. Que l'ancienne coutume suivie dans l'étude du droit jusqu'à present, dans cette province, est très defectueuse par le manque d'un système exact et universel, propre à faciliter l'acquisition des connaissances nécessaires aux professions importantes d'avocat et de notaire, sous la protection desquelles sont les fortunes et la vie civile de tous les citoyens.

3o. Que dans tous les pays civilisés, l'on a reconnu la nécessité de procurer à ceux qui se livraient à l'étude des lois, tous les moyens tendant à leur faciliter et applanir la route difficile du droit en général, et à les rendre par là utiles à leur patrie; et que c'est pour atteindre ce but que des écoles de droit et autres, établissemens semblables ont été établis.

4o. Que sentant la nécessité d'un établissement quelconque tendant à ce but; désirant entrer dans la pratique de leurs professions respectives munis des connaissances requises et dans la vue de se rendre utiles à leur pays, les étudians en droit de Québec croient qu'il résulterait de grands avantges de l'établissement d'une "école de droit sur un plan respectable, de "cours de lectures" réguliers et continués sur le plan de feu M. Plamondon ou bien, d'une "société de discussion" sous la direction ou présidence d'un professeur éclairé, lequel serait chargé de soumettre des questions de droit et d'exercer les étudians à les discuter, les aidant de ses lumières.

5o. Que c'est l'opinion de cette assemblée, qu'il est expédient de pétitionner les différentes branches de la législature de cette province, afin d'obtenir un des établissemens en comtemplation et prier qu'une somme raisonnable soit votée pour mettre sur pied le dit établissement.

6o. Qu'un comité de cinq membres soit chargé de dresser incontinent une pétition fondée sur les cinq dernières résolutions, et de la faire signer par qui il sera nécessaire.

7o. Que le dit comité soit composé de Messrs. D. D. Dorman, J. N. Bossé, L. G. Baillargé, F. Bowen et P. Winter, et trois d'entre eux pourront procéder en l'absence des autres après notice.

8o. Que le dit comité adressera la dite pétition aux représentans de la Haute-Ville, de la Basse-Ville et du comté de Québec, les priant de la présenter à la législature.

9o. Que les procédés de cette assemblée seront adressés par le secrétaire à Messrs. les éditeurs du Canadien, de la Gazette de Québec et de la Minerve, les priant de les insérer dans leurs feuilles respectives.

10o. Que des remercimens soient votés par cette assemblée à Messrs. le Président et le Vice Président pour leurs services P. WINTER.

(Gazette de Québec.)

LES LAMENTATIONS D'UN AUTEUR.

Oh! monsieur, me dit-il avec amertume, si vous saviez ce que ce livre m'a coûté de peines. Une jeune vierge qui sort du pensionnat, où elle a vécu, chaste d'imagination, au milieu de bonnes religieuses, ne pensant qu'à chanter *la tour prend garde*, ou courant après les papillons, n'éprouve pas des angoisses plus vives quand on la fait passer de son calme dortoir, de son lit protégé par une image de sainte, dans l'alcove nuptiale. Pour cette âme, si long-tems bercée dans une heureuse ignorance; il y a tout le sacrilége d'une effrayante profanation. Elle s'évanouit.—Eh bien, monsieur, j'étais comme cette *jeune épousée; je ne savais rien de rien.* J'allais pour aller, heureux de vivre pour vivre, et aussi peu soucieux de mon génie que si je n'en avais pas du tout. Quand voilà que le démon qui inspire, dans un guet-à-pens dont les détails m'échappent à présent, se rua sur mon intelligence comme la belle d'un coup de pistolet. Je devins ivre. Mon crâne enfla. Je marchai sans savoir où, et, je vous le dis en vérité, sans un débardeur de bois, je me jetais dans le canal St. Martin. C'est une affreuse chose, je vous assure, que d'être pris à la gorge par le tigre de la littérature. Il vous mord, il a des dents qui distillent la fièvre; il vous laisse son venin dans la plaie. Et puis cependant, comme dans le mariage, on s'y habitue. Cela fait plaisir. On ne donnerait pas un zeste pour n'avoir pas été mordu.

Suivez la comparaison, je vous prie. Elle n'est peut-être pas neuve, mais elle est vraie. Figurez-vous, monsieur, car vous ne savez peut-être pas ce que c'est que l'inspiration, qu'elle a d'ineffables délices, sa pudeur, son mystère, et sa crainte du monde, absolument comme l'amour conjugal. Je passais sur mes lèvres avec délices le fanon velouté de ma plume de corbeau, pour chatouiller sur le tissu spongieux et délicat de ma bouche l'inspiration qui s'y reposait en souriant comme sur une ottomane de pourpre. O délices, monsieur! vivre dans sa pensée; s'y promener en long et en large; s'entourer d'un monde d'illusions; plonger, par je ne sais quel instinct de créateur, dans le secret des âmes: faire un Adam qui se meut à votre gré dans le paradis de l'imagination, puis une Eve qui lui sourit, Vénus pudique autour de laquelle, hélas! rampera bientôt le tentateur, brillant, écaillé, faisant le coquet au soleil; préparer délicieusement la chute de la vertu; s'applaudir du mal qu'on mettra sur le papier; de la catastrophe avec laquelle on plongera brusquement dans le désespoir le cœur de ceux qui vous liront, modiste ou cocher de cabriolet! C'est participer de toutes les puissances. C'est être Dieu! c'est être Méphistophélès. J'ai eu, monsieur, j'ai eu des nuits de cheval, où je transpirais à mouiller ma chemise. Les veines de mon front devenaient grosses comme le tuyau de ma plume. Mon papier n'était plus un papier: c'était l'espace. Je ne composais pas; je créais. Des êtres réels marchaient, vivaient et se mouchaient dans mon intellect; et si j'avais un corps, c'était fort innocemment: je n'y pensais plus du tout. A tel point, monsieur, qu'un jour, un créancier trouvant ma clé sur ma porte, vint à moi sans que j'y prisse garde et me demanda de l'argent. Je restai comme foudroyé en revenant à ce chaos qu'on appelle la vie, et je fus si colère contre le sot animal, que je ne lui donnai pas un sou.

Oui, monsieur, on perd le boire et le manger lorsque l'on compose, et je maintiens qu'un littérateur est dix fois plus amoureux de sa plume qu'un amant de sa maîtresse.

O mon enfant! ô mon manuscrit! je t'ai enfanté avec délices; mais je t'ai conçu avec douleur. Les fatigues de la grossesse ne sont rien, c'est l'accouchement qui est douloureux! Le libraire est une sage femme terrible et le typographe est un forceps qui vous estropie fort souvent. Puis faut une nourrice au bambin des journalistes au chef-d'œuvre. En verité on fait à merveille d'allaiter soi-même ses enfans, et J.-J. Rousseau avait raison de dire qu'on n'est jamais si bien servi que par soi-même. La mercenaire qui donne à têter au nouveau né, le critique analysant avec dédain ce fruit de nos entrailles, n'ont pas les soins protecteurs, l'instinct denié, l'amour craintif qui nous enflamme. On laisse prendre la coqueluche au malheureux qui meurt en toussant d'une voix félée: on fait une petite plaisanterie sur le chef-d'œuvre qui pourrit inconnu sous un rayon du libraire. Et la mère se désole; et maudissant son génie, l'inspiration, sa plume et l'univers, l'auteur desespéré se fait tisserand, comparse ou mouchard, tandis qu'il aurait émerveillé trois ou quatre fois le plus le monde, qui n'a, pour tout potage, à lire que les œuvres de Victor Hugo et de Michel Raymond.

LES PREMIERS MARTYRS SAINT-SIMONIENS.

"Frères, dit le frère Chevalier, on commence à ne plus parler de nous, et ce m'est une grande douleur. Dans le midi nos missionnaires n'ont été ni honnis, ni lapidés; on les a écoutés, et l'on a continué d'aller à la messe ou de ne pas y aller. Dans l'ouest les Vendeens *nous ont pris pour* des leurs, au sujet de la hiérarchie; dans le nord les patriotes nous ont traités en républicains, relativement au partage des terres. Si bien que nous n'avons malheureusement trouvé partout que des amis, c'est-à dire des indifférens. On nous a presque trouvés raisonnables: le saint simonisme est coulé.

" Cependant les mois de loyer s'accumulent, les propriétaires des temples menacent d'emporter les ornemens sacrés; je veux dire le bureau, une douzaine de verres à pied, un pain de sucre, et la papesse. Avisons au moyen de sauver la doctrine et le local. Il nous faut de l'argent et un peu de persécution; le beaucoup ne nuirait pas. Etes-vous en costume?

—Frère Chevalier, vous avez parlé comme le maître, qui n'a jamais rien dit; votre parole est forte, elle a retenti. Nous allons passer nos habits bleu barbeau."

Et quand les habits bleu barbeau furent passés, le frère Bazar, auteur du tableau synoptique de la religion saint-simonienne, où l'on trouve tout, depuis Dieu, écrit en majuscules, jusqu'aux prix du café Bourbon et de la soude factice, depuis la morale jusqu'à la communauté des femmes, depuis l'homme jusqu'au quintal métrique, depuis la capacite des intelligences jusqu'à celle des tonneaux; alors le frère Bazar conseilla de sortir processionnellement dans les rues de Paris, et de donner un grand scandale à la cite-impie.

Un frère ne fut pas de cette avis, et proposa de demander une loge au directeur de la Porte St-Martin, à l'effet d'assister à une représentation de *Marion Delorme*. On parlerait d'eux comme du dey d'Alger, de l'empereur don Pedro, et de M. Bacry. Le ridicule serait grand, et la recette au theatre excellente. Moyen de relever la doctrine et de faire une bonne action.

Cette proposition ne fut pas goûtée du frère Barrault, qui soutint qu'ayant déjà rendu un très-grand service à la doctrine, en faisant jouer une comédie, il se sentait encore assez d'humilité pour en composer une autre. Montrons nos capacites, on viendra à nous; permettez moi d'achever un chef d'œuvre. Je ne suis pas pour le ridicule.

Un autre frère, profond logicien, soutint que la proposition du frère Barrault n'était pas acceptable, en ce sens que le projet de faire une comédie et de n'être pas ridicule impliquait non sens, et ramenait la question au point où elle était déjà; car la comédie simonienne, c'est la procession et le scandale, deux moyens déjà rejetés.

Restait le frère Cazeaux; il fit le signe de la croix à la manière saint-simonienne, et parla ainsi: "La question a été détournée de son but, frère. Au nom du maître, du frère Bazar et du Saint-Esprit, je prends la liberté de la ramener. Le frère Bazar n'a pas demandé à être ridicule ni scandaleux, mais à être persécuté. Donc c'est la persécution qui doit prévaloir. Voici ce que je propose. Voici notre persécution."

Alors le frère Cazeaux tira un papier de sa poche, et l'on crut que c'était une proclamation aux patriotes, une caricature pour M. Philippon. Ce n'était pas cela.

Frère Cazeaux s'écria:

"Rodrigues, as-tu du cœur?"

Tous les frères répondirent à l'apostrophe: "O saint Simon!"

C'était un billet de garde.

C'est un billet de garde, signé par un profane fourrier, frères, remis par un impur tambour! Vous ne voyez là-dedans qu'un papier ordinaire; erreur! Toute une persécution dioclétienne! Ecoutez:

Le garde national est citoyen de Paris; grossier bourgeois, il ne défend que ses foyers, sa femme, et ses dix ou douze enfans. Il appelle cela sa famille.

Notre famille à nous, c'est le monde, les deux hémisphères, les deux pôles, les hommes grands, petits, noirs, rouges, velus ou habillés. C'est pour elle que nous prendrions le fusil, c'est pour elle que nous monterions la garde, et que nous la monterions sur l'Himalaya, sur le Grand-Tibet, sur les Andes, sur le pic de Ténériffe, sur les monts Krapacks! Pour guérite, il nous faut l'écliptique, pour corps-de-garde, le centre du globe, en attendant mieux. Toutefois, rassurez-vous, frère: *Quand on est ami de l'univers,* dit un opéra comique, *on n'est ennemi de personne.* Ici, le frère chante saint-simonienne.

Premisses: Notre famille étant le monde; *mineure:* étant amis de tout le monde; *conséquence:* nous n'avons pas à défendre le monde.

A fortiori! point de garde à monter. Déchirons nos billets de garde!

Cela dit, les frères Bazar, Rodrigues, Jules, Cazeaux, Chebaniès, Barrault, Chevalier jeune, et Chevalier, déchirèrent leurs billets de garde. Car ils sont tous de la même compagnie, et font leur service ordinairement à la barrière de la Cunette.

Ce néanmoins, le conseil de discipline de la compagnie ayant fait sommer les frères susnommés pour faire leur service, à défaut de se voir condamner. Les frères ne répondirent pas, et furent condamnés par M. le capitaine Sanson-Davillier à vingt-quatre heures de prison.

Grande fut leur joie quand ils apprirent qu'ils étaient condamnés; la persécution tant promise était enfin arrivé!

Un conseil aux saints-simoniens en finissant. Quand ils sortiront de prison, s'ils desirent encore faire parler d'eux par la même voie, nous leur indiquerons deux ou trois mille articles du *Code contraires à la doctrine*, et qu'ils ne violeront pas sans être incarcérés pour leur vie. Ils pourront choisir de la poligamie, de la désertion sous les drapeaux ou à l'ennemi, de l'insulte aux mœurs ou aux lois, et autres choses qui font pendre. Locution qui a survécu à la chose, à laquelle on ne survivait pas.

Liste Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

☞ *Pour les noms des consignataires des batimens arrivés, et ceux des passagers, voyez la page anglaise.*

EXPÉDIES.

Brick Anglais Ann & Leah, Goldsmith, S Thompson.
Brick Indépendance, Watson, Philadelphie, S Thompson.
Brick Volador, Fitch, Jamaïque, Harrison, Brown & co.
Brick James Ramsey, Gunby, Baltimore, S P Morgan & co.
Goël. Cornelia, Chester, St. Mark, P B Phelps.
Goël. Anice, Reed, Rio Grande, M F Cougot.
Goël. Hotspur, Frash, Key West, W W Caldwell.
Goël. Elizabeth, Murray, Rio Grande, J. Boudin

ARRIVÉS.

Brick Only Son, Payne, Providence, R. I.
Goël. Timaulipas, Davis, New-York, Via Florida.
Goël. Montañesa, Movillo, Havane.
Goël. Bonita, Stockton, St. Yague de Cube.
Goël. Clarissa, Franklin, Havane.
Bateau Westport, Sandford, de la Guadeloupe.
Brick Socoro, Vionello, de la Havane.
Brick Seraph, Bencha, de St. Barthelemy.
Bateau à vapeur Saratoga, Hewes de Ouachita, avec 127 balles coton.
Bateau de remorque Shark, des passes, il a dans le port les navires l'Indien et Merrimac; et de Johnsons, brick ———, à la barre les navires George et James; barque Mary et une barque nom inconnu,
Bateau de remorque Post Boy, Wales des passes—il a amené dans le port le navire Natchez, en dehors de la barre 3 grands navires, 3 bricks et 3 goëlettes noms inconnus.
Navire paquebot Natchez, Real, de N York.
Navire Merrimac, Brown, de Baltimore.
Nav. l'Indien, Angand, 71 jours de Nantes
Brick Levant, Eldridge, du Port-au-Prince.
Bat. à vap. Uncle Sam, Hulbert, Vicksburg.
Bateau à vapeur Lady of the Lake, Riley, du Grand Gulf.
Bateau à vapeur Planter, Colla, du Bayou-Sarah, avec 228 balles coton.
Bateau à vapeur Car of Commerce, Reed, de St. Louis, avec plomb, &c.

AU BASSIN.

Goël. Martha Ann, de Covington.

Les citoyens dont les noms suivent sont candidats pour remplacer M. Ch. Gayarre à la Chambre des Representans, pour la paroisse d'Orléans.

W. DUPLESSIS	ALBERT HOA,
S. D. DIXON.	J. BERMUDEZ.

☞ L'élection aura lieu le 12 décembre et les deux jours suivants.

Théâtre d'Orléans.

Mardi, 6 décembre.
La première représentation de

JEAN,

Pièce nouvelle en quatre parties, mélée de couplets, par messieurs Theolon & Signol.

1ère partie,
L'ESTAMINET.
Seconde partie,
LE SALON.
Troisième partie,
LE BAL.
Quatrième partie,
L'ENLEVEMENT.

Le spectacle commencera par
LE LETTRE DE CHANGE,
Opéra en un acte.

THEATRE DE LA RUE DU CAMP.

Aujourd'hui Mardi,
LE LEAR DE LA VIE PRIVEE
OU LE PERE ET LA FILLE,
Drame de Moncrief.
Après le drame,

M. WILLIS.

L'ignorance Américain, passera sur sa langue une barre de fer, rouge au feu. Il se regalera ensuite avec une assiété de charbons ardents, et un plat de boules enflammées, composées de souffre et de résine.

Le spectacle sera terminé par une second représentation de la pièce intitulée:

BRULER LA QUESTION.

Mr. Primrose,	Mr. Cowell.
Robbin,	Mrs. Cowell.

Bureau de la Presse-à-Coton à vapeur de la Levée.

A UNE assemblée régulière qui a eu lieu aujourd'hui, les personnes suivantes ont été nommées par le Bureau:

M. REA, *Agent.*
WM. HUDSON, *Secrétaire et Teneur de livres.*
Nlle.-Orléans, 2 décembre 1831.
Par ordre du Bureau,
5 déc—2 D. WARBURG, *Séc. pro-tem.*

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—mardi, 6 décembre 1831, j'exposerai en vente, devant mon bureau, à 4 heures de l'après-midi, pour le compte de la succession de feu Louis Labordette: 42 milliers de cigarres de la Havane, première qualité. Conditions: comptant.
Par ordre de la Cour,
6 déc . M. BLACHE, rég.

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu S. M. L. Folloppi, ou à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles le compte présenté par D. P. Jackson ne serait point homologué.—Par ordre de la Cour.
6 déc MARTIN BLACHE, reg.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testamens*—Jeudi, 12 Janvier 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compt de la succession de feu Marin Giret, à midi, une négresse nommée Dina, âgée d'environ 14 ans.—Conditions: 1-2 comptant et le reste à 6 mois de crédit, en billet endossé à la satisfaction du curateur avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Par ordre de la Cour,
6 déc MARTIN BLACHE—Register.
N. B. L'acte de vente sera passé par devant H. Pedesclaux not. public, aux frais de l'acquéreur.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens*—Attendu que Daniel Bass a présenté une petition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession de feu Samuel Bass, decedé ab intestat.
Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous 10 jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.—Par ordre de la Cour,
6 déc MARTIN BLACHE, Régister.

COUR DES PREUVES.—Avis est par le present donné aux créanciers de la succession de feu Louis Poitier, ou à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire sous 10 jours les raisons pour lesquelles le compte rendu par l'executeur testamentaire ne serait point homologué et les créanciers payés conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
6 déc . MARTIN BLACHE, régister.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le régister des testamens.*—Mardi 10 Janvier 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, a midi, pour le compte de la communauté qui a existe entre feu Jean Baptiste Héno et son épouse Emilie Demoruelle, les esclaves et la proprieté ci-après; savoir:

George, nègre âgé d'environ 24 ans tonnelier, charretier et propre à tout. *Séraphine*, mulatresse de 22 ans, cuisinière, blanchisseuse, avec ses deux enfens, Jim de 4 ans, et Adelaïde de 15 mois. *Eliza*, mulatresse de 15 ans blanchisseuse et domestique de maison avec sa fille âgée de 2 mois. *Sally*, négresse de 35 ans, cuisinière et marchande.—Tous garantis.

Un lot de terre situé au faubourg St-Marie, rue Baronne, entre les rues du Canal et de la Commune, désigné par le No. 45, ayant 60 pieds de face sur 130 de profondeur, avec les édifices qui sont dessus.—Conditions, les esclaves à 6 et 12 mois, et le lot de terre à 1 et 2 ans de crédit en billet endossé à satisfaction et hypothèque speciale jusqu'à parfait paiement.—Par ordre de la Cour.
6 déc M. BLACHE, Régister.
N. B. Les actes de vente seront passés pardevant Octave de Armas, Notaire Public, aux frais des acquéreurs.

CHARBON DU SCHUYLKILL.—Les soussignés ont à bord du brick Commerce de Philadelphie, et offrent à vendre cent seize tonnes de Charbon, qu'ils vendront par petits partis pour la convenance des familles et autres. Le bâtiment est amarré vis-à-vis la rue Jefferson.
LAUVE & BENEDICT.
6 déc—3 rue des Communes, no. 58.

GRENADIERS.

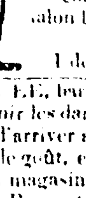

D'après les ordres du capitaine vous êtes prevenus que la compagnie prendra les armes Dimanche prochain, 11 du courant à 7 heures du matin. Pantalon bleu veste bleue.
A. D. GUESNON,
1 dec—6 sergent-major.

ALCÉE, barbier de Paris, a l'honneur de prévenir les dame de la Nouvelle-Orléans, qu'il vient d'arriver avec un assortiment de marchandises de goût, et qu'il vient de faire l'ouverture de son magasin rue Royale maison qu'occupait le Dr. Becquet, en face madame Ve. Gaumont, entre St. Anne et Dumaine. 6 dec

A LOUER.

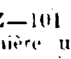

Un Magasin fort commode, entre les rues St. Charles et du Camp, rue de la Commune. S'adresser au No. 9, rue du Camp.
6 déc.

RIZ.—101 tierçons et 4 demi tierçons premiere qualite, reçus par le brick Atlas, de Charleston, à vendre par
Wm. G. HEWES.
6 dec. rue du Camp, No. 9.

LES soussignés se proposent d'offrir en vente publique au mois de Mars or Avril prochain, toute l'étendue de terres cultivables composant l'habitation de Mde. *Marigny Livandais*, de même que toute la batture, divisée en Ilets. Ils recevront en attendant les propositions qui pourraient leur être faites pour traites de partie ou de la totalité à l'amiable. S'adresser à Mr. Charles Payet, ou à
6 déc. PERRET & CHARBONNET.

PORK.—200 bls. pork mess inspecte, 400 do. prime do. do 300 do différentes qualites non inspectées, à vendre par
YORK, MACALESTER & co.
6 dec rue du Camp, No. 65.

LARD ET JAMBON—10 bts. jambons de Cincinnati superieurs, 50 do. lard, à vendre par YORKE MACALESTER & co.
6 déc rue du Camp No. 65.

FOIN.—80 balles foin de première qualité, en debarquement du navire Natchez, de New-York, à vendre par
6 dec FOSTER & HUTTON.

AVIS.—On recevra jusqu'au 25 du courant, des propositions pour approvisionner de bois pour un an, à commencer du 1er janvier 1832, les remorqueurs à vapeur le *Whale*, le *Shark*, le *Porpoise*, et le *Grampus*, ou un seul.

Le bois devra être sec, de première qualité, et délivré à bord aux endroits qui seront convenus, quand il sera nécessaire; et il sera payé dès qu'il sera rendu à bord. Les personne qui seraient disposées à contracter, pourront recevoir de plus amples informations en s'adressant à
6 déc FOSTER & HUTTON.

Bottes, Brodequins &c. de première qualité, rue de la Levée No. 89.

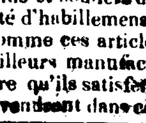

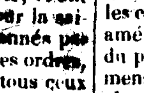

MALCOM M'CALLUM reçoit en ce moment par les navires Talma et Dewitt-Clinton un bel assortiment de bottes, brodequins, escarpins et souliers de première qualité, et une quantité d'habillemens convenables pour la saison; comme ces articles sont confectionnés par les meilleurs manufacturiers, d'après ses ordres, il espère qu'ils satisferont autant que tous ceux qui se vendent dans cette ville. 6 déc.

☞ **AVIS.**—Le navire **JOHN SERGEANT**, est en déchargement vis-à-vis le poteau No. 73. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises. 6 dec.

DAMEJEANNES.—1300 damejeannes de Hambourg, ayant droit au drawback, à vendre par
6 déc J. W. ZACHARIE & CO.

POUR LA RIVIERE YAZOO, Manchester, Vicksbourgh, Natchez, et tous les ports intermédiaires.

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur, **ST.-JOHN**, capitaine Harris, est maintenant en charge et partira mercredi, 7 courant, à 10 heures A. M. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue de la Douane, ou à
5 déc FOSTER & HUTTON.

POUR LE LAC PROVIDENCE, Vicksburg, Natchez et les ports intermédiaires.
(Partant Mardi 6 courant, à 4 heures P. M.)

Le beau bateau-à-vapeur neuf, fin marcheur, **CREOLE**, capitaine R. Jones, partira jeudi 1er. de decembre, à 10 heures. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à
TOURNÉ & BECKWITH,
5 déc Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR BORDEAUX.

Le navire français, fin voilier **TRINITE**, doublé et chevillé en cuivre, capitaine BERTUS, sera expédié sous peu; pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens pour 15 ou 20 passage, s'adresser au capitaine, à bord, vis à-vis la rue Toulouse, ou à
P. E. SOREÉ,
6 déc—15 rue Royale, No. 118.

POUR ST. YAGO DE CUBA.

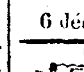

La goëlette espagnole **MONTANESA**, capitaine Morillo, ayant la moitié de sa cargaison engagée sera expédiée *sans delai* pour le dit port, pour fret ou passage, s'adresser à bord, au capitaine, ou à
JOSE PRATS,
6 dec—2 rue St. Anne No. 52.

POUR NEW-YORK. (Paquebot du 5 Dec.) (Paquebot de la Louisiane et de New-York.)

Le beau navire neuf **NASHVILLE**, capt. John Rathbone, ayant été detenu par le mauvais temps, partira le 8 du courant, à heures de l'après-midi. Pour fret de 100 balles de coton ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la rue Toulouse, ou à
5 déc FOSTER & HUTTON.

POUR BORDEAUX.

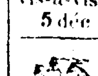

Le joli brick français de 1re. classe le **GAULOIS**, capt. Guignard, a besoin d'environ 200 balles coton, pour compléter son chargement et partira immediatement: pour fret et quelque passagers, s'adresser à bord, vis-à-vis les *Magasins Bleus, ou à*
5 déc H. PERRET & CHARBONNET.

A FRETER,

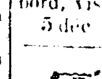

La belle goëlette **PATRIOT**, capitaine Nye, du port de 111 tonneaux ou environ 800 barils. S'adresser à bord, en face de la maison Marigny, ou à
5 dec STETSON & AVERY.

POUR LA MOBILE (*Paquebot regulier.*)

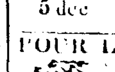

La goëlette neuve **LOUISIANA**, fine voilière et doublée en cuivre, capitaine A. Smith; elle est prête à recevoir du fret, pour lequel ou pour passage, ayant de bons emmenagemens, s'adresser à bord, au Bassin, ou à TOURNÉ & BECKWITH,
3 déc Nouvelle Levée, no. 15.

ALCÉE BARBIER, de Paris, a l'honneur de prevenir les dames de la Nouvelle-Orleans, qu'il vient d'arriver en cette ville avec *Un assortiment de*
MARCHANDISES DE GOUT,
et qu'il compte faire, mardi prochain 6 du courant, l'ouverture de son magasin situé rue Royale, entre Ste.-Anne et Dumaine. Ces marchandises ayant eté achetées par lui, en France et à New York, il peut les vendre en gros à des prix très moderes. 5 dec—3

SALLE DE BAL.

Encoignure des rues Bourbon et Orléans.

LE soussigné, possesseur de cette salle, annonce que l'ouverture se fera samedi, 10 Décembre, par un GRAND BAL PARE. Il profite de cette occasion, pour annoncer aux amateurs de danse, que la salle vient d'être nouvellement reparée: tapisseries, tentures, glaces, lustres, peintures &a. tout a ete changé. Il espère par l'ordre et l'harmonie qui ont toujours regné *dans cet etablissement,* d'obtenir l'encouragement de ses amis.

Aucune dame ne sera admise sans un billet personnel signé de lui. Les cavaliers trouveront un bureau pour deposer leurs cannes et manteaux.
1 déc. M. MEILLEUR.

SAMUEL C. BELL a trasporte son magasin du No. 60 au No. 83, rue du Canal. 1er. déc.

AVIS.

Mme. **COCHRANE** à l'honneur d'informer les dames de la Nelle.-Orleans et le public en général, qu'elle vient de recevoir de France, un grand assortiment de Modes, ainsi que d'autres marchandises de goût. Les ordres de la campagne seront exécutés avec soin et promptitude. 8nov.

MAIRIE DE LA N.-ORLEANS.

LE cours de la farine fraîche est aujourd'hui de $5, 50 par baril; d'après le tarif, les boulangers doivent donner, pendant la semaine prochaine, (à partir de lundi,) 45 onces de pain pour un escalin. D. PRIEUR,
3 dec Maire.

400 barriques de CHAUX de Thomaston, en débarquement de la goëlette Patriot, à vendre par
3 déc STETSON & AVERY.

BRIQUES DE BREME—30,000 reçues par le navire Beaver, à vendre par
6 déc J. W. ZACHARIE & CO.

SUCRE.—80 caisses sucre blanc de la Havane, à vendre par
6 déc J. W. ZACHARIE & CO.

100 sacs café reçus de la Havane par la goëlette Clarissa, à vendre par
6 déc A. QUERTIER & BOUTIN.

2 caisses crepon écarlate, ayant droit à la remise des droits, en débarquement du brick Bacchus. 20 barils sucre en pains, à vendre par
6 dec A. QUERTIER & BOUTIN.

MORUES, PATATES, &c.—600 caisses morues de 1re. qualité; 215 barils patates; 24 barils navets français, reçus par le navire John Hale, à vendre par
1er. déc. STETSON & AVERY

LE soussigné, propriétaire du **CAFÉ TRICOLORE**, rue d'Orléans, a l'honneur d'annoncer au public, et en particulier à ceux qui ont bien voulu jusqu'ici l'honorer de leur patronage, qu'aujourd'hui, 1er. décembre, il ouvre, au premier étage, audessus de son établissement actuel, un nouveau local qui portera le nom d'**ESTAMINET DE LA LÉGION DE LA LOUISIANE**. Rien n'y a été négligé pour la commodité des amateurs, qui y trouveront en outre deux billards neufs construits avec le plus grand soin, et tous les autres jeux d'usages dans les cafés. Le soussigné ose espérer que ces améliorations, toutes calculées pour l'agrément du public, lui vaudront de nouveaux encouragemens qu'il s'efforcera toujours de mériter de plus en plus par ses soins et son assiduité,
1er. déc—4, 1ps VICTORIN.

DEMANDE D'UNE INSTITUTRICE.

ON désire trouver une Dame pour aider dans un pensionnat de Demoiselles, à la campagne. On préférerait qu'elle pût enseigner le piano.

S'adresser par lettre au bureau de la poste, au No. 162, et nommer les recominandations que l'on donnerait, 2 déc.

VENTES A L'ENCAN.

PAR F. DUTILLET.

EN vertu de l'ordre de l'honorable J. L. Labranche, Juge de la Cour des Preuves de la paroisse St. Charles, il sera vendu, le 6 Janvier 1832, à la Bourse de Hewlett, à midi, une négresse nommé SUSANNE, âgée d'environ 35 ans, cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et bonne pour le champ. Elle est garantie de tout, excepté du maronnage. Elle appartient à la succession de Madame Ve. Adelar Fortier et à N. Bernoudi. *Conditions:* La moitié payable le 9 Avril 1832, et l'autre moitié le 9 Avril 1833, en billets endossés à satisfaction. Les frais d'acte pour le compte de l'acquéreur.
6 dec—9.3ps.

PAR H. J. DOMINGON.

MARDI prochain, 6 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu dans son magasin d'encan: 200 paires pistolets de poche; cuillères à soupe, &c. &c. 5 déc.

PAR H. J. DOMINGON.

JEUDI prochain, 8 du courant, à 4 heures après-midi, il sera vendu dans le faubourg Ste. Marie, rue Tchoupitoulas, No. 101: un lot de Tuiles à couvertures, dépendant de la succession de feue Madame Ve. François Michon. Conditions: comptant. 5 déc.

PAR ISAAC L. M'COY.

MARDI prochain, 6 du courant, à midi, à la Bourse, il sera vendu l'esclave **SEAMAN**, âgé d'environ 25 ans; excellent dray-man et bucheron—il lui manque une partie des doigts d'une main mais cela ne l'empêche pas de s'en servir comme de l'autre. Il est acclimaté et pleinement garanti.

Conditions: comptant, ou six mois de crédit, moyennant intérêt et un billet endossé à satisfaction, avec hypothèque.—L'acte de vente sera passé par C. Pollock, notaire. 5 déc

PAR T. MOSSY.

MARDI, 6 du courant, il sera vendu au magasin d'encan, une facture d'habillemens, savoir: pantalons, gillets, manteaux, chemises en coton et gingas, une balle bonnets pour nègres, légèrement avariés, deux balles mouchoirs veritables Madras, &c. &c; une caisse linge de table damassé et quantité d'autres articles.
5 dec.

Belle Proprieté.
PAR ISAAC L. McCOY.

SAMEDI 10 du courant, à midi, à la bourse, on vendra, du beau Terrain situé à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Hunter, cette dernière plus connue sous le nom de "*Sycomore Grove*" et directement en face de Mr. Norton. Ce terrain est de la contenance de 36 pieds de face sur la rue Tchoupitoulas, avec une profondeur de 120 sur la rue Hunter: il se trouve dessus une bâtisse en bois et dans laquelle se tient actuellement un café. Cette propriété peut rapporter $400 de loyer. Conditions, $1000 payables dans un an à dater du jour de la vente, sans intérêt et le reste dans 9 ans, à dater du 1er janvier prochain, au moyen d'un intérêt annuel de 8 pour cent, payable tous les 6 mois; le tout devra être assuré par de bons billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'a parfait paiement. 3 dec.

Belle Propriété sur la Bature.
PAR ISAAC L. M'COY.

MARDI, 6 Decembre courant, à midi, à la bourse, on vendra un beau Terrain avec une Maison, situés sur la nouvelle lévée, la première maison après celle qui fait l'encoignure de la rue Julie, précisément vis-à-vis le debarquement des bateaux à vapeur. Le terrain contient 24 pieds un pouce de face sur la profondeur de 108 pieds 3 pouces plus ou moins. Les bâtisses consistent en une maison en brique, neuve, à trois etages, divisée en un magasin avec un entrepôt, et cinq chambres très proprement finies pour habiter. La cour est pavée ayant un cuisine et un puits. Les matériaux qu'on a employés dans la construction des édifices sont tous de la meilleure qualité et l'ouvrage est fini. Conditions, un tiers comptant, le reste à un et deux ans en papier endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 2 dec.

FOIN, MAQUEREAUX & PATATES—Formant la cargaison du brick Margaret, de Portsmouth, à vendre par
3 déc Wm. G. HEWES, rue du Camp.

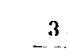

A *Louer immédiatement.*—Le magasin à trois étages, situé rue de la Douane entre Chatres & Levee, dernièrement occupé par le Louisiana Advertiser. S'adresser à Mr. McDougal sur les lieux, ou à
F. P. DUCONGE,
3 dec Encoignure Chartres & Conti.

FUTAILLES.—70 Jeux de Futailles en bon etat, à vendre par
3 dec LINCOLN & GREEN.

LICEO de JEFFERSON

PENSION PARA LOS JOVENES.

ESTA casa de educacion está bajo la direccion de M. F. M. GUYOL, quien tiene por colaboradores á cuatro profesores que viven en el mismo establecimiento, ademas de los que asisten a el en las horas de clase para dar sus lecciones.

Los Señores que se citan á continuacion se han impuesto el encargo de visitadores de este establecimiento, en virtud al vivo interes que se toman por su prosperidad y adelantos.

Henry Carleton,	L. Moreau Lislet,
Jn. Linton,	Benjamin Story
L. Labranche	David Urquhart
Carl. Pollock	Pierre Soulé
Chs. Derbigny	F. P. V. Labarre
Jn. Longpré	Pascalis Labarre
Alex. Prieur	Geo. Eustis

Louis Allard.

El curso de estudios comprende el Francés, Ingles, Español y Latin; la Lógica, Retórica, Matematicas Teórica y practica, (es decir la Arismetica, Geometria Elemental y Descriptiva y Algebra) y Elementos de Astronomía, Fisica Quimica, Historia Natural, Geografia, Historia y Dibujo.

El precio de la pension es de $75 al trimestre por cada alumno. En este precio se comprende el lavado, los libros elementales de clase, las plumas, el papel y la tinta &a.

No se recibiran pensionistas por menos tiempo de tres meses. El dibujo se comprende tambien en el precio general; pero las demas artes de ornamento se pagarán aparte.

Los alumnos se hallan divididos en tres clases ascendentes, y el precio para los esternos en cada una de ellas es como sigue:

Para los de la clase primera ó inferior que comprende la lectura en Francés y en Inglés, escritura, las primeras reglas de cuentas y los primeros elementos de Gramática y Geografia. ··························$5.

Para los de la segunda clase que comprende el estudio razonado de la Gramática de las lenguas citadas y el de la Española y Latina; la Arismética, la Geometria, la Historia, el Dibujo y Egercicios Oratorios··················$7.

Para los de la clase superior que comprende la Lógica, Retorica, Geometria Descriptiva y Algebra; Egercicios Oratorios, los elementos de Fisica, de Quimica de historia natural, de la constitucion federal y de la de los Estados de la Union. $9.

Las personas que desearen informes mas amplios sobre este establecimiento podran dirigirse á los señores visitadores, en cuyo poder se halla un prospecto mas estenso, y cuadernos que contienen los reglamentos de esta institucion.

El Señor Guyol descansa enteramente en el patronato particular de los Señores Visitadores y solicita el acogimiento de los padres de familia, que á cualquiera hora podran visitar este establecimiento. Entera y esclusivamente consegrado al cuidado de sus alumnos se atreve á lisongearse de que conseguira el justificar la confianza que se dignen acordarle.
5 danov—10